

INTERVIEW DE DAVID DROUIN, PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE FNADE OCCITANIE



Quels sont les faits marquants pour la FNADE OCCITANIE en 2021 ?

D.D. : La problématique majeure pour la région Occitanie, comme pour les autres régions, est la révision du plan régional de Prévention et de Gestion des déchets (PRPGD). Ce dernier prévoyait une baisse des productions de déchets qui n'a pas eu lieu puisqu'à contrario, on a constaté que la quantité de déchets produits a augmenté. Ce qui a eu un impact inévitable sur les filières de traitement. Il semble donc indispensable que les instances régionales actualisent leurs données en tenant compte de cette augmentation afin d'éviter d'éventuels exports de déchets dans les pays limitrophes.

L'année 2021 a été marquée par la parution du guide de tri concernant les Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux (DASRI) par l'Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS), qui décline certains DASRI en déchets banals. Fidèle au principe de précaution, la FNADE a mis en avant les risques de tels changements, à toutes les étapes de collecte et de traitement des déchets.

Les DASRI sont par définition à risque infectieux et nécessitent des méthodes et des gestes de tri particuliers, plus rigoureux, justement pour réduire ce risque. Je tiens à souligner qu'en plus du risque psycho-émotionnel pour les personnes se retrouvant face à ces déchets, ces nouvelles consignes de tri peuvent entraîner des erreurs, plus qu'à l'accoutumée.

Au niveau national, la FNADE a interpellé les pouvoirs publics car ce guide régional est susceptible d'être repris dans d'autres régions.

« La révision des plans doit intégrer selon nous une mise en cohérence de la production réelle régionale de déchets, des objectifs de réduction et des capacités des sites de traitement de la région et ainsi favoriser les circuits courts des flux de déchets. »

Quels sont les axes prioritaires pour la FNADE OCCITANIE en 2022 ?

D.D. : À l'agenda 2022, on retrouve inévitablement le PRPGD. La révision des plans doit intégrer selon nous une mise en cohérence de la production réelle régionale de déchets, des objectifs de réduction et des capacités des sites de traitement de la région et ainsi favoriser les circuits courts des flux de déchets.

Concernant les DASRI, la FNADE Occitanie rencontrera les représentants régionaux des pouvoirs publics lors du 1^{er} semestre 2022 afin de les sensibiliser aux risques inhérents au déclassement des DASRI.